

Demande de dispense d'autorisation (travaux inférieurs aux 20 % de la valeur ECA de l'immeuble ou de la partie touchée) ou de Rénovation d'un ou deux logement(s) isolé(s)

53B

Préservation du parc locatif (Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif - LPPPL, RSV 840.15)

Service responsable : Service des communes et du logement, Division logement, rue Caroline 11 bis, 1014 Lausanne, tél. 021 316 64 00, courriel : info.logement@vd.ch

A envoyer à la Division logement (SCL), rue Caroline 11 bis, 1014 Lausanne

Nombre d'exemplaires requis : 2

Numéro de dossier DL (laisser libre) Numéro CAMAC : (si existant)

1. Renseignements généraux

- 1.1 Commune : District :
- 1.2 Lieu dit et/ou adresse :
- 1.3 N° de parcelle : n° ECA : Volume ECA :
- 1.4 Date de construction de l'immeuble
- 1.5 Propriétaire :
- 1.6 Nom et adresse du gérant :
-

2. Demande de dispense (travaux inférieurs aux 20 % de la valeur ECA de l'immeuble ou de la partie rénovée)

- 2.1 Les **documents** suivants doivent être fournis :
- devis du coût des travaux et descriptif sommaire
 - état locatif de l'immeuble avant travaux (logements et locaux commerciaux, avec indication des surfaces)
 - copie de la police d'assurance incendie (ECA) avec le détail des valeurs et des volumes ECA

3. Demande de rénovation de un ou deux logement(s) isolé(s) au maximum

- 3.1 Situation du **premier logement** touché dans l'immeuble (étage, n°, etc.) :
-
- 3.2 Surface : (indiquer la surface nette) m²
- 3.3 Nombre de pièces (cuisine et hall non compris) : pièces
- 3.4 Loyer net avant travaux : CHF Loyer net après travaux : CHF
- (sans les frais de chauffage et d'eau chaude ni les taxes d'épuration et d'évacuation des déchets)
- 3.5 Situation du **second logement** touché dans l'immeuble (étage, n°, etc.) :
-
- 3.6 Surface : (indiquer la surface nette) m²
- 3.7 Nombre de pièces (cuisine et hall non compris) : pièces
- 3.8 Loyer net avant travaux : CHF Loyer net après travaux : CHF
- (sans les frais de chauffage et d'eau chaude ni les taxes d'épuration et d'évacuation des déchets)

Demande de dispense d'autorisation (travaux inférieurs aux 20 % de la valeur ECA de l'immeuble ou de la partie touchée) ou de Rénovation d'un ou deux logement(s) isolé(s)

53B

Préservation du parc locatif (Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif - LPPPL, RSV 840.15)

3.9 Les **documents** suivants doivent être fournis :

- devis du coût des travaux et descriptif sommaire
- état locatif de l'immeuble avant travaux (logements et locaux commerciaux, avec indication des surfaces)
- copie de la police d'assurance incendie (ECA) avec le détail des valeurs et des volumes ECA

En cas de restructuration du/des logement(s), un exemplaire de plan au 1/100^e illustrant la situation avant et après travaux pourra être demandé par la Division logement.

4. Observations du requérant

.....
.....
.....
.....

Adresse d'envoi de la décision :

Lieu et date :

Par sa signature ou celle de son mandataire, le propriétaire autorise le Service en charge du logement à se procurer auprès de l'ECA-Vaud une copie de sa police comprenant la description volumique détaillée de son immeuble avec les valeurs d'assurance correspondantes.

Signature du requérant ou de son mandataire muni d'une procuration :